

## Environnement opérationnel

### Contexte

Le Yémen est situé sur un itinéraire migratoire fort ancien, qui relie la Corne de l'Afrique, aujourd'hui en proie à la pauvreté et à l'instabilité politique, aux pays pétroliers du Golfe. En conséquence, le pays fait aujourd'hui face à des défis uniques en leur genre, engendrés par des flux incessants, où se mêlent des migrants et des réfugiés. Chaque année, des dizaines de milliers de gens, provenant principalement d'Éthiopie et de Somalie, risquent de mourir d'inanition et s'exposent à des vols, à des extorsions, à des passages à tabac, à des sévices et même à des assassinats en traversant le Golfe d'Aden pour rallier le Yémen. Ils prennent ces risques pour échapper à des conflits, à des violations des droits de l'homme, à des privations économiques, à des sécheresses et à des pénuries alimentaires dans leurs pays d'origine.

Le nombre de personnes tentant cette périlleuse aventure a considérablement augmenté en 2008, plus de 32 000 personnes ayant déjà traversé le Golfe d'Aden au mois de

septembre. La composition des groupes qui arrivent dans le pays est en train de changer, semble-t-il, puisque la proportion de femmes est aujourd'hui plus importante. Le nombre de personnes qui sont mortes ou se sont noyées pendant la traversée, lorsqu'elles ont été jetées par-dessus bord ou quand l'embarcation a chaviré était estimé à plus d'un millier en 2007 et à près de 400 à la fin du premier semestre 2008.

Le Gouvernement du Yémen est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et applique depuis longtemps une politique de la porte ouverte à l'égard des Somaliens, qui bénéficient du statut de réfugié présumé (*prima facie*). Quelque 82 000 réfugiés somaliens sont actuellement enregistrés auprès de la délégation du HCR au Yémen. La plupart d'entre eux vivent en milieu urbain, quelque 10 000 autres étant accueillis dans le camp de Kharaz. L'on estime cependant qu'environ 150 000 Somaliens vivraient aujourd'hui au Yémen.

Le Gouvernement yéménite est préoccupé par la lourde charge économique qui pèse sur le pays, en raison de l'hospitalité accordée à un si grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile. La situation est aggravée par la présence de quelque 77 000 déplacés internes, chassés de

leurs foyers au Yémen du Nord par un conflit à caractère confessionnel. Ces déplacés internes se trouvent toujours dans une situation humanitaire désastreuse ; le HCR appuie les personnes qui ont des besoins particuliers, notamment par une aide dans le secteur des abris, et cherche à améliorer leurs conditions de vie.

## Besoins

Les besoins les plus critiques concernent l'aide humanitaire de base et les services essentiels, notamment dans les secteurs des vivres, des abris, des soins médicaux, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que l'éducation pour les réfugiés comme pour les déplacés internes. Un appui très solide est nécessaire pour assurer la bonne intégration de quelques réfugiés somaliens dans les zones urbaines de Basateen, au Yémen du Sud. Cet appui doit être prodigué à la fois aux réfugiés et à la communauté qui les accueille. Parmi les autres besoins prioritaires, citons la création d'un environnement propice à la protection des réfugiés, qui doit être construit en aidant les autorités à renforcer leurs capacités de gestion des affaires d'asile et de réfugiés.

## Objectifs principaux

- Garantir une protection effective à l'ensemble des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des autres personnes relevant de la compétence du HCR, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants.
- Renforcer le cadre législatif et les capacités institutionnelles de protection et d'assistance des réfugiés.
- Renforcer la capacité du Gouvernement à s'acquitter de ses obligations internationales.
- Offrir une assistance humanitaire et des services de base aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux déplacés internes vivant dans des camps, dans des agglomérations ou dans des zones d'installation.

- Renforcer au maximum l'autosuffisance des réfugiés, afin de leur donner davantage de possibilités de trouver des moyens d'existence.
- Faciliter le rapatriement librement consenti dans la sécurité et dans la dignité dès lors que cette solution est réalisable.
- Utiliser la réinstallation comme un instrument de protection stratégique et comme une solution durable.
- Mettre en œuvre le Plan d'action en dix points pour faire face aux migrations mixtes.
- Améliorer les structures d'accueil, ainsi que l'aide dispensée aux nouveaux arrivants en matière de protection, de transport, d'enregistrement et de prise en charge des besoins essentiels.

## Cibles prioritaires

### Programme annuel

- Quelque 30 000 nouveaux arrivants sont transportés dans les centres d'accueil et au camp de Kharaz.
- 750 réfugiés sont réinstallés dans des pays tiers.
- Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'un appui.
- Six centres d'enregistrement de réfugiés sont pleinement opérationnels et tous les documents des réfugiés sont mis à jour.
- Un millier de réfugiés bénéficient d'une aide au rapatriement librement consenti.
- Quelque 550 abris sont entretenus ou réparés et les structures d'accueil pour réfugiés sont agrandies.
- Au moins 90 pour cent des enfants réfugiés sont scolarisés.
- La population du camp reçoit des vivres, de l'eau, des soins de santé primaires et des articles non alimentaires en quantité suffisante.
- Les activités génératrices de revenus sont développées à l'intention de réfugiés résidant dans le camp et en milieu urbain.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Éthiopie	800	800	-	-
	Iraq	2 000	2 000	2 000	2 000
	Somalie	82 720	82 720	101 020	101 020
	Pays divers	500	500	-	-
Demandeurs d'asile	Éthiopie	1 000	1 000	1 000	1 000
	Iraq	2 000	2 000	2 000	2 000
	Pays divers	1 500	1 500	1 500	1 500
Total		90 520	90 520	107 520	107 520



Des demandeurs d'asiles et des migrants arrivent au centre d'accueil d'Ahwar.

HCR/Björgvinsson

#### Programmes supplémentaires

- Un nouveau centre d'accueil est ouvert sur la côte de la mer Rouge et les structures d'accueil existantes sont renouvelées.
- Tous les nouveaux arrivants disposent de 20 litres d'eau potable par jour.
- Le camp de Kharaz est agrandi ; les structures de santé publique situées sur la côte bénéficient d'une aide pour faire face au nombre important de nouveaux arrivants.
- 2 000 personnes reçoivent des abris.
- 500 abris standard sont construits pour des déplacés internes vulnérables.
- Des tentes de secours sont distribuées à un millier de familles dans des zones de déplacement et de retour. Des matériaux pour abris sont fournis afin de faciliter la construction et la réfection de 750 maisons destinées à des déplacés de retour, ayant des besoins particuliers.
- Quelque 200 familles de déplacés internes ayant des besoins particuliers bénéficient d'une formation à la gestion des microentreprises.

## Stratégie et activités

La délégation du HCR au Yémen s'emploie à assurer une protection dans le cadre du Plan d'action en dix points, destiné à protéger les réfugiés au sein de mouvements migratoires mixtes. Le HCR se consacrera également au renforcement des capacités des structures nationales d'asile et à l'élaboration d'une législation nationale sur les réfugiés, afin de garantir aux réfugiés une protection conforme aux normes internationales.

Le Haut Commissariat continuera d'encourager la communauté internationale à assumer une plus grande part de la charge, pour faire face au problème des flux migratoires mixtes et à la situation des déplacés internes au nord du pays.

## Contraintes

Le conflit en cours dans la Corne de l'Afrique rend la perspective d'un rapatriement fort peu probable pour la majorité des Somaliens. Les possibilités de recourir aux autres solutions durables sont également limitées. L'ampleur même des mouvements migratoires mixtes, associée à l'absence de législation ou de stratégies nationales pour y faire face, est une contrainte majeure pour le programme du HCR au Yémen.

## Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	6
Effectif total	115
Fonctionnaires internationaux	17
Collaborateurs nationaux	59
JEA	1
VNU	32
Autres	6

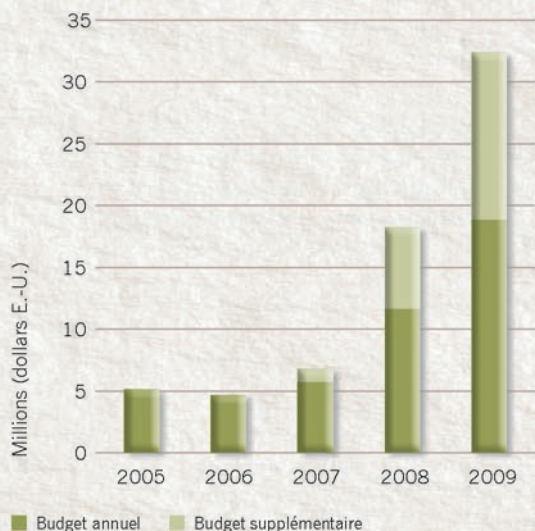
## Coordination

L'opération du HCR est exécutée en collaboration avec le Gouvernement yéménite et appuyée par des institutions des Nations Unies et des ONG. Le PAM fournit des rations alimentaires à tous les réfugiés du camp de Kharaz. Les efforts pour répondre aux besoins des réfugiés dans le contexte du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement se poursuivent. L'équipe de pays, formée d'institutions Nations Unies et d'ONG, envisage actuellement de dispenser une assistance axée sur la communauté dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ».

## Informations financières

De 2000 à 2006, le budget-programme annuel du HCR pour le Yémen s'est élevé en moyenne à 4 millions de dollars E.-U. Pour remédier aux insuffisances de la protection et de l'assistance assurées dans le pays, le HCR a accru son budget et ses activités, les faisant passer à 5,9 millions de dollars E.-U. en 2007 et à 12 millions de dollars E.-U. en 2008.

## Budget du HCR de 2005 - 2009



Néanmoins, ces ressources ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins élémentaires en matière de protection et d'assistance. Dans la perspective de l'initiative d'évaluation globale des besoins, le HCR entend multiplier par deux ses activités au profit des réfugiés en 2009. Les activités en rapport avec les réfugiés somaliens nouvellement arrivés sont présentées dans le programme supplémentaire pour la situation somalienne.

### Partners

#### Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : ministère de l'Intérieur  
 ONG : Association caritative *Al Amal*, CARE, *Charitable Women Association*, Conseil danois pour les réfugiés, Croissant-Rouge yéménite, INTERSOS, *Society for Humanitarian Solidarity*

#### Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur  
 ONG : Croissant-Rouge yéménite  
 Autres : OMS, PAM, UNICEF

## Évaluation des besoins globaux

L'initiative d'évaluation des besoins globaux a été lancée à titre expérimental au Yémen en 2008, en vue de déterminer la totalité des besoins des réfugiés et des demandeurs d'asile. Utilisant une méthodologie fondée sur la collaboration, le HCR a tiré parti de l'expérience des autorités, de ses partenaires et des réfugiés pour identifier les besoins non satisfaits.

Les résultats indiquent que le HCR et ses partenaires doivent amplifier les opérations existantes et en lancer de nouvelles pour protéger et aider les réfugiés. Le Haut Commissariat doit remédier à des carences nutritionnelles et à un accès limité aux soins médicaux, tout en améliorant l'accès aux documents d'identité pour prévenir les arrestations et les détentions. Il est également nécessaire de combler certaines lacunes dans les capacités gouvernementales et d'élargir les possibilités offertes aux réfugiés pour renforcer leur autosuffisance, aujourd'hui trop limitées.

Les activités qui ont été identifiées lors de l'évaluation et que le HCR entend entreprendre s'il reçoit des fonds suffisants consistent notamment à :

- Renforcer le cadre juridique et administratif en aidant le pays à se doter d'une législation

nationale sur les affaires de réfugiés et d'asile ; aider les autorités à mettre en place un Bureau pour les réfugiés et un Comité national d'admissibilité.

- Renforcer la protection et la sécurité des nouveaux arrivants en améliorant les services proposés aux centres d'accueil de Mayfa'a, Ahwar et Kharaz ; il s'agirait notamment de dispenser une aide psychosociale aux nouveaux arrivants, de mettre à disposition des équipements pour faciliter les communications avec les familles et de proposer des services funèbres.
- Améliorer l'accès aux services essentiels, en mettant l'accent sur les soins médicaux pour les réfugiés vivant en milieu urbain.
- Améliorer les conditions de vie des réfugiés et des communautés qui les accueillent dans la région de Basateen.
- Offrir aux réfugiés davantage de possibilités en matière d'éducation, notamment des programmes de formation technique et professionnelle, afin d'accroître leurs chances de parvenir à l'autosuffisance.
- Établir un système efficace de suivi des personnes placées en détention.

Budget (dollars E.-U.)							
Activités et services	2008			2009			
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire		Total
					Situation somalienne	PDI	
Protection, suivi et coordination	2 454 539	739 299	3 193 838	2 729 654	1 522 419	554 213	4 806 286
Abris et autres infrastructures	391 447	1 182 263	1 573 710	370 451	1 395 000	1 350 000	3 115 451
Activités génératrices de revenus	443 158	145 000	588 158	300 699	630 000	150 000	1 080 699
Appui opérationnel (aux partenaires)	221 281	414 000	635 281	674 323	964 600	250 000	1 888 923
Assainissement	27 685	260 000	287 685	47 568	500 000	0	547 568
Assistance juridique	62 604	678 680	741 284	700 075	1 148 958	247 480	2 096 513
Besoins domestiques	198 766	722 550	921 316	570 038	400 000	1 049 700	2 019 738
Eau	90 607	440 000	530 607	282 248	725 000	0	1 007 248
Éducation	176 180	200 000	376 180	336 301	86 000	0	422 301
Santé	538 609	527 350	1 065 959	630 150	400 000	0	1 030 150
Services communautaires	210 067	260 400	470 467	325 837	917 300	53 400	1 296 537
Sylviculture	0	0	0	50 013	0	0	50 013
Transport et logistique	639 595	286 040	925 635	548 995	0	89 160	638 155
Vivres	0	0	0	45 011	700 000	0	745 011
Initiative sur l'évaluation des besoins globaux	0	0	0	10 000 000	0	0	10 000 000
<b>Total des opérations</b>	<b>5 454 538</b>	<b>5 855 582</b>	<b>11 310 120</b>	<b>17 611 363</b>	<b>9 389 277</b>	<b>3 743 953</b>	<b>30 744 593</b>
Appui au programme	1 259 375	698 364	1 957 739	1 318 992	0	307 850	1 626 842
<b>Total</b>	<b>6 713 913</b>	<b>6 553 946</b>	<b>13 267 859</b>	<b>18 930 355</b>	<b>9 389 277</b>	<b>4 051 803</b>	<b>32 371 435</b>

<sup>1</sup> Inclut les programmes supplémentaires pour les personnes déplacées (2 723 120 dollars E.-U.), pour la situation en Somalie (3 094 476 dollars E.-U.), pour le contrôle et la prévention de l'anémie (236 350 dollars E.-U.), ainsi que pour les activités liées à l'eau et à l'assainissement (500 000 dollars E.-U.)

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.